

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **TDA SA, en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: son assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 30.04.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **19.06.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Maître Jean-Cédric MICHEL, c/o DE PFYFFER & ASSOCIES,
Rue François-Bellot 6, 1206 GENEVE
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745, alinéa 3, du Code des Obligations, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude Necker, Christ, Gregorc et de Candolle
1211 Genève 12

(05020408)